



## Protéger mon investissement ? Mon conseiller des AP pense à l'avenir.

Découvrez un produit de capitalisation qui privilégie avant tout la simplicité... Et la sécurité.

Vous recevez des intérêts qui sont capitalisés et qui produisent à leur tour des intérêts. Le tout, à un taux d'intérêt garanti ! Résultat ? Votre capital croît en permanence, comme le ferait un bon de caisse. De plus, vous bénéficiez d'un bonus annuel éventuel\* !

Vous avez le choix entre deux formules, ce qui vous permet d'optimiser votre rendement en fonction de votre horizon de placement :

- Si vous choisissez un horizon de placement de 3 ans, optez pour CAP 3. En effet, après 3 ans, vous pourrez récupérer gratuitement votre capital sans frais supplémentaires.
- Si vous souhaitez un horizon de placement de 5 ans, optez pour Cap 5. Vous ferez ainsi fructifier votre capital pendant au moins 5 ans et, après 5 ans, vous pourrez le récupérer gratuitement sans frais supplémentaires.

Quelle que soit la formule que vous choisissez, Les AP Cap vous propose une durée de contrat de 8 ans et 1 jour. Et tout au long de votre période de placement, vous pouvez effectuer des retraits à tout moment.

\* Le bonus dépend des résultats de notre entreprise, n'est pas garanti et est octroyé sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale. Les rendements du passé n'offrent aucune garantie pour l'avenir.

## Pourquoi choisir Les AP Cap?

Avec Les AP Cap, les avantages se bousculent. Suivez le guide !

### 1 Un capital garanti

Les AP Cap, c'est avant tout un investissement sûr. Grâce au taux d'intérêt fixe garanti sur l'ensemble de la durée de votre contrat et à l'éventuel bonus annuel\*, vous pouvez compter sur un rendement global attractif.

### 2 Une fiscalité intéressante

Les AP Cap a pour principal avantage que votre versement de départ n'est pas taxé. De plus, l'éventuelle participation bénéficiaire n'est pas soumise à la taxe annuelle sur les participations bénéficiaires. Les intérêts perçus et l'éventuelle participation bénéficiaire sont néanmoins soumis à un précompte mobilier de 15 %.

### 3 Une durée fixe mais modulable avant son échéance

Avec Les AP Cap, vous avez le choix entre deux formules :

- Cap 3, la solution idéale si vous privilégiez un investissement à un horizon de 3 ans.
- Cap 5 est parfait si vous souhaitez faire fructifier votre capital pendant au moins 5 ans.

Quelle que soit la formule que vous choisissiez, Les AP Cap vous propose une durée de contrat de 8 ans et 1 jour.

Pendant toute la période de placement, vous pouvez effectuer des retraits à tout moment.

### 4 Une formule simple

Les AP Cap est une formule qui respire la simplicité. Cet investissement est accessible à tous, indépendamment de l'âge du souscripteur et sans formalités médicales.

Pour compléter ces informations, votre conseiller met à votre disposition une fiche d'information financière.

## Comment souscrire ?

Vous pouvez souscrire un Les AP Cap à partir de 15.000 euros.

## Et après huit ans et un jour?

Grâce aux effets cumulés du capital net de départ, des intérêts nets capitalisés et de l'éventuelle participation nette aux bénéfices\*, attendez-vous à une rentabilité optimale. En plus des intérêts garantis, la participation bénéficiaire annuelle\* se traduit bien souvent par un rendement bonifié.

### En savoir plus...

Vous vous posez d'autres questions ? Vous hésitez entre cette formule et un autre produit d'investissement ? Contactez votre conseiller des AP : il vous conseillera et vous aidera à donner une longueur de plus à votre avance financière!

\* Le bonus dépend des résultats de notre entreprise, n'est pas garanti et est octroyé sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale. Les rendements du passé n'offrent aucune garantie pour l'avenir

**Portfolio21**

Les AP investissent leurs réserves financières conformément aux principes du Portfolio21. Portfolio 21 est une stratégie d'investissement qui vise l'élimination progressive du travail des enfants et du travail forcé, la promotion de la liberté d'association et de la non-discrimination, telles que définies dans les conventions de base de l'Organisation Internationale du Travail. Portfolio21 exclut les investissements dans des entreprises qui portent gravement atteinte à l'environnement en ne respectant pas les normes en la matière. Pour obtenir davantage d'informations, cf. [www.portfolio21.info](http://www.portfolio21.info).